

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MARS 2022

Délibération n°2022-05 : acceptation des dons (campagne du bicentenaire de l'Ecole)

Le conseil d'administration, dans sa séance du 16 mars 2022,

ACCEPTE

les dons individuels reçus du 1^{er} décembre 2021 au 14 février 2022 pour un montant total de 1450 €.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le président du conseil d'administration de l'Ecole
nationale des chartes



Christophe STRASSEL

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00